

Audit sur les médicaments à risque dans les services de soins: état des connaissances et diffusion des informations

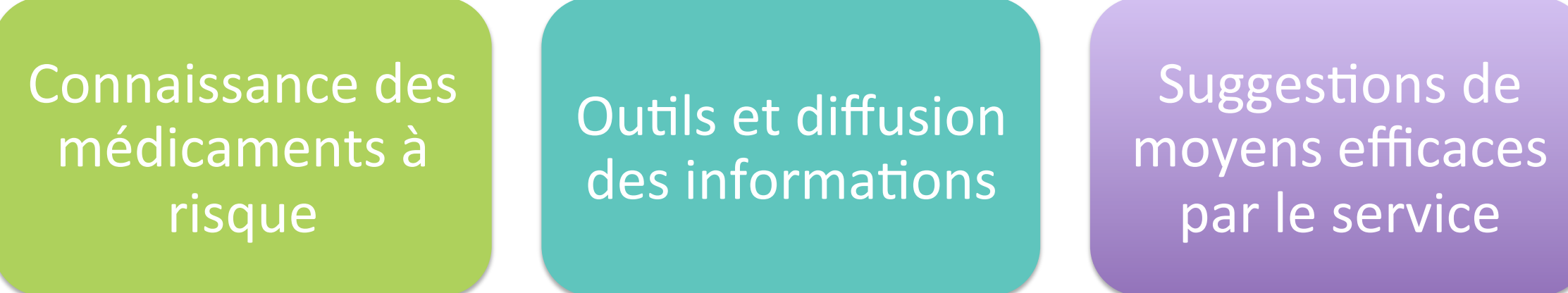
Contexte

- Arrêté du 6 avril 2011: encadrement de la gestion et de l'utilisation des médicaments à risque au sein des établissements de santé
- Dans les services, des recommandations et des outils de sécurisation ont été mis à disposition par la COMEDIMS

Objectif: évaluer l'impact des recommandations diffusées sur les MR

Matériel et méthode

Un questionnaire composé de 10 questions a été élaboré et l'audit a été réalisé auprès des cadres et infirmières référentes dans 14 services cliniques.



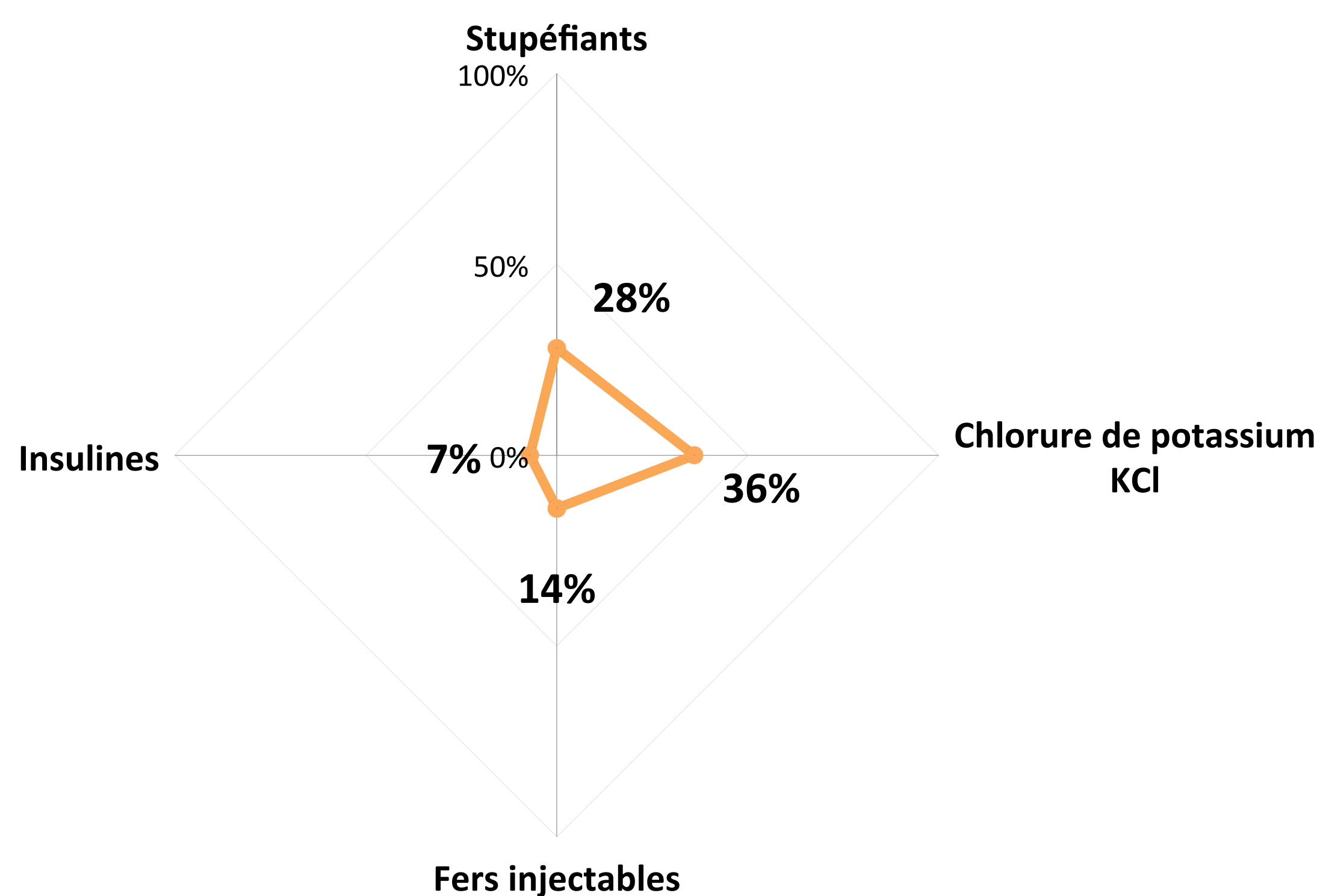
Les résultats ont été confrontés aux recommandations de la COMEDIMS et de son « Groupe de sécurisation du circuit du médicament » dans le « Classeur médicament » (intranet).

CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE POISSY-SAINT-GERMAIN-EN-LAYE			
MEDICAMENTS A RISQUE			
	Créé le : Mars 2015		
	Modifié le :		
	Version n°1	Page 1	
AUDIT MEDICAMENTS A RISQUE 2015			
Date :			
Service :			
QUESTION	OUI	NON	COMMENTAIRES
Avez-vous identifié des médicaments à risque dans votre service ?			
Avez-vous mis en place des dispositions particulières pour ces médicaments (gestion, prescription, administration) ? Recevez-vous les CR de la Comedims			
Transmettez-vous les informations de la Comedims à votre équipe ?			
Connaissez-vous les fiches de bon usage disponibles sur le CHIPS ?			
Connaissez-vous le groupe « sécurisation du circuit » ?			
Connaissez-vous ses travaux ?			
Connaissez-vous le classeur médicament dans Intranet ?			
Le conseillez-vous à votre équipe ?			
Que suggérez-vous comme moyen le plus efficace pour l'information/communication sur les documents concernant les médicaments à risque ?			

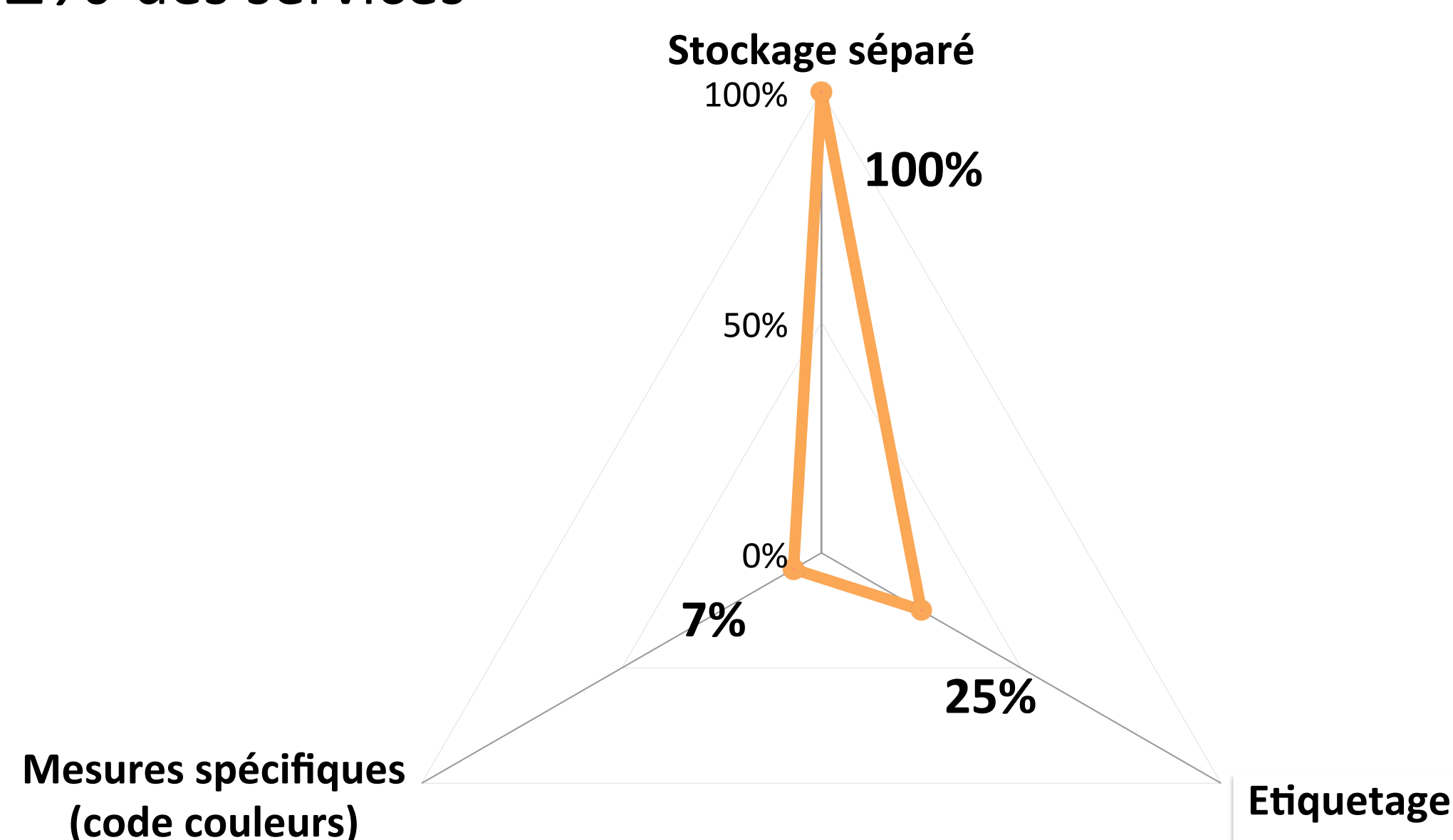
Résultats

Connaissance des médicaments à risque

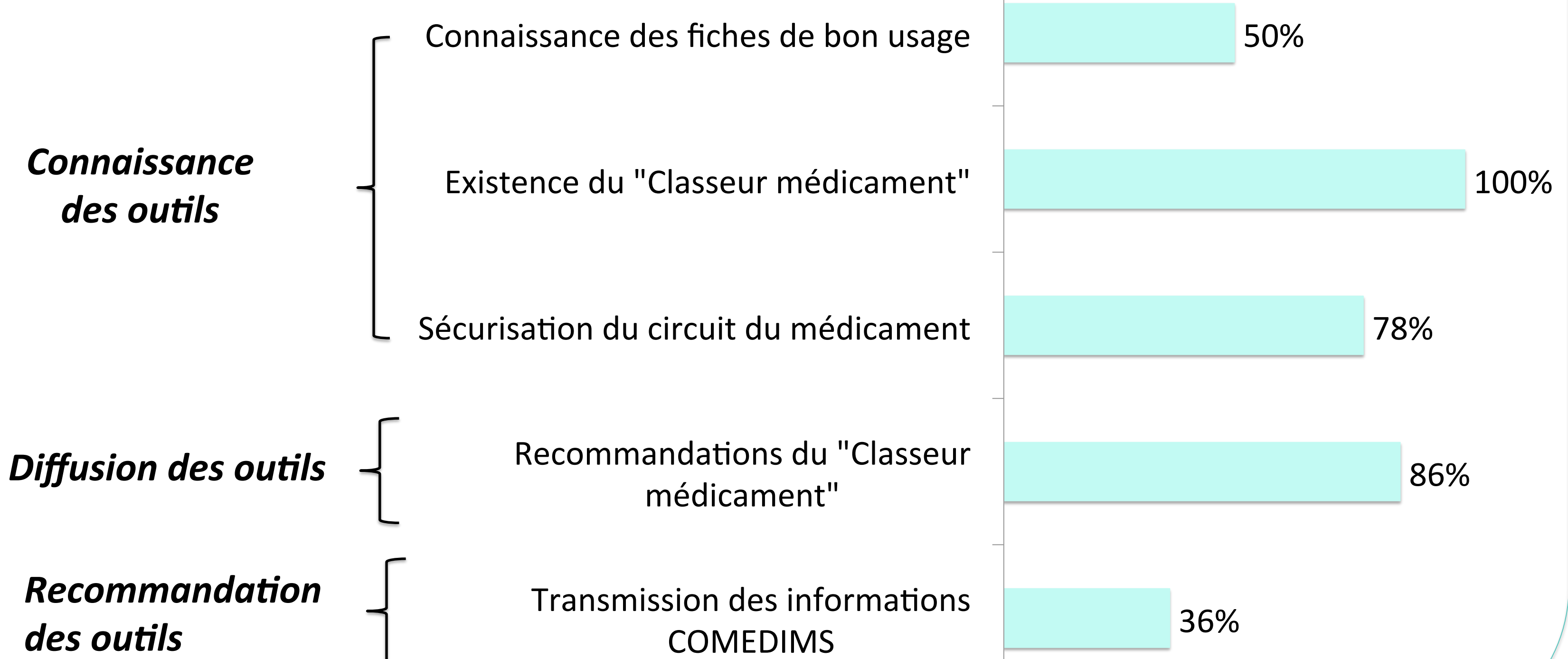
- Identification de médicaments à risque par les services dans 79% des cas



- Mesures de sécurisation des médicaments à risque connues pour 72% des services



Outils et diffusion des informations



Suggestions de moyens efficaces par le service

- Faciliter l'accès aux documents
- Affichettes papier dans le poste de soin
- Disposer un « Classeur médicament » papier actualisé dans les services de soins
- Réaliser des formations auprès des infirmières référentes

Conclusion

Cet audit montre des lacunes sur la connaissance des médicaments à risque et sur les documents disponibles. La nécessité de communiquer plus efficacement sur les recommandations et outils existants s'impose.

→ **Multiplication des moyens de communication**

Mesures mises en place

- Diffusion d'un protocole sur médicaments à risque : never events, liste médicaments à risque, mesures de sécurisation
- « Formation médicaments à risque » intégrée à la formation de gestion des risques

Mesures programmées

- Mise en place de la gestion électronique documentaire (GED)
- Renforcement de la formation dans les services pour les cadres et personnel paramédical